

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CANEJAN

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil municipal se réunira à la mairie le :

MARDI 30 JANVIER 2024 À 19 H 00

ORDRE DU JOUR :

- N° 001/2024 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE – ANNÉE 2024
- N° 002/2024 - ASSURANCE AUTO-MISSIONS COLLABORATEURS – POSSIBILITÉ D'AUTO-ASSURANCE DE LA COLLECTIVITÉ EN CAS DE SINISTRE
- N° 003/2024 - BOULEVARD PEY ARNAUD - CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE DE RÉSEAU AVEC ENEDIS
- N° 004/2024 - AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR USAGE PÉDAGOGIQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE SUBVENTION A LA « FÉDÉRATION DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE LA GIRONDE »
- N° 005/2024 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLÈGE MAUGUIN POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE A ORADOUR
- N° 006/2024 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLÈGE MAUGUIN POUR L'ORGANISATION D'UN VOYAGE A SARREBRUCK
- N° 007/2024 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

CANÉJAN, le 23 janvier 2024
Le Maire,

B. GARRIGOU

